

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 21 décembre 2016

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du Conseil, mercredi le 21 décembre 2016, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Claude Laroche
M^{mes} les conseillères Karen Godbout, Valérie Rancourt et Ginette Charrette

Étaient absents Diana Bruneau et Vital Carrier.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2015-12-195 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Période de question

Aucune question.

2012-12-196 Incident de M. Marc-André Rivard

Le 21 décembre en après-midi, M. Marc-André Rivard a brisé son véhicule à l'intersection des routes 101 et 390. Lorsqu'il a viré, il a accroché le couvercle du trou d'homme qui avait probablement été surélevé par la déneigeuse.

Étant donné que le trou d'homme est la responsabilité de la municipalité, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture de réparation de M. Marc-André Rivard au montant de 333.55 \$ incluant les taxes.

Période de question

Aucune question.

2015-12-197 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, M. Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.